

Frédéric Mani - Syndic de Dully / VD

«Nous avons des habitants heureux»

Bourgade vaudoise pleine de charme au bord du lac, Dully fait preuve de dynamisme même si, comme l'explique Frédéric Mani, son Syndic, elle est confrontée aux prix élevés de l'immobilier qui freinent l'installation de nouveaux habitants. Par ailleurs, la commune s'est largement engagée dans la transition énergétique et ses bâtiments seront bientôt tous alimentés par des énergies renouvelables.

- Comment se porte Dully?

- Malgré des pressions financières cantonales élevées, le village se porte très bien à l'heure actuelle, raison pour laquelle nous pouvons dire que nos habitants sont heureux.

- La population progresse-t-elle?

- Non. Elle est stable, à deux ou trois habitants près; elle n'a pas bougé depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui, la population villageoise s'élève à environ 638 habitants. Nous sommes une exception car partout ailleurs, dans le canton, la population est en augmentation.

- Comment explique-t-on cette situation?

- La commune est propriétaire de 43 appartements dont l'objectif est de faire croître la population en permettant aux personnes nées à Dully de trouver un moyen d'y rester. Etant située au bord du lac, la commune génère, de fait, un prix de l'immobilier très élevé; ce sont donc actuellement plutôt des personnes de l'extérieur qui viennent s'installer ici. Nous comptons peu des familles et, quand les enfants partent, il ne reste que des habitants dans la quarantaine et plus. L'augmentation du nombre de logements appartenant à la commune a seulement permis de compenser les départs des jeunes, c'est pourquoi le nombre d'habitants reste stable.

Le problème est vraiment financier car, s'agissant par exemple de la mobilité, de gros efforts ont été fournis. Les cadences des transports publics au niveau de la région ont été fortement augmentées ces quinze dernières années. Auparavant, il n'y



Frédéric Mani.

avait que deux ou trois arrêts le matin et deux l'après-midi. Aujourd'hui, le nombre de courses a presque quadruplé. Nous avons la chance d'être situés entre Rolle et Gland, soit un accès facile à ces deux gares.

- Quel est le prix du terrain?

- Quand j'ai commencé à l'Exécutif, en 2006, le prix du terrain était inférieur à CHF 1000.-/m², soit environ CHF 800.- et CHF 850.- le m². Aujourd'hui, nous avons passé le cap des CHF 1000.-/m²: le prix se situe entre CHF 1000.- et 1200.- le m². Et je ne parle pas des propriétés au bord du lac, dont les prix ont explosé. Le coût de l'immobilier dans notre village ne permet pas à tout le monde de s'y installer.

- La commune bénéficie de quelques gros contributeurs...

- Certes, il y a des habitants aisés, mais cela met la commune dans une situation très difficile vis-à-vis de la péréquation. Dully est forte contributrice à la péréquation canton-

nale, alors que la commune n'est pas riche: cela est à prendre en considération. Certes, elle est habitée par des contribuables aisés, mais leurs contributions sont remises dans le système péréquatif et repartent directement au niveau cantonal. Maintenant que la péréquation a changé, nous espérons un léger allègement pour la commune. A une certaine époque, nous étions dans une situation où près de 90% des rentrées fiscales étaient remis dans le système péréquatif.

Heureusement, nous avons la chance d'avoir eu des prédécesseurs qui ont su gérer au mieux la commune. Ils ont acquis des terrains qui ont été valorisés ces vingt dernières années pour créer des logements et avoir une légère maîtrise de l'immobilier. Nos logements répondent au label Minergie, selon une volonté communale; ils sont toutefois loués à des prix intéressants comparativement à ce qui se pratique à Gland, Rolle et dans les environs. Du reste, dès qu'un appartement se libère, il est immédiatement reloué.

- Qu'en est-il du terrain à bâtir?

- Nous sommes soumis à une obligation de dézonage, c'est-à-dire que des parcelles constructibles doivent être mises en zone agricole ou en zone verte, selon la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Dully fait partie des 180 communes vaudoises sur environ 300 qui, selon les calculs du canton, étaient surdimensionnées. Nous avons un trop fort potentiel constructible. Nous devons donc le diminuer, ce qui va encore entraîner une hausse du prix du terrain.



Ravissant écrin au milieu des vignes...

- La commune a-t-elle des projets en cours?

En 2006, une analyse globale de la commune a été menée, afin d'identifier les parcelles déjà construites, celles à construire et pour quel usage. Les 43 logements du projet évoqué précédemment sont sur le point d'être livrés. Il ne nous reste plus qu'une parcelle, au sujet de laquelle nous sommes en discussion avec le Canton. Ces deux dernières années, nous avons également rénové d'anciens bâtiments, dont l'un comprend trois logements. Je citerais également un important projet portant sur le bâtiment qui abritait autrefois l'administration communale, au centre du village, au sein duquel il est prévu de réaliser deux appartements, l'un de 2,5 pièces, l'autre de 4,5. Au niveau des infrastructures, il s'agit de travaux réguliers d'entretien, qui s'effectuent dans le cadre de l'intercommunalité.

- L'auberge de Dully est très connue, mais qu'en est-il du commerce de proximité en général?

- Nous ne disposons que de quelques commerces locaux. Outre l'auberge, nous comptons deux vigneron, dont l'un a pris sa retraite. Dans le bâtiment qui abritait l'ancienne école et la laiterie, un café avec petite restauration et dépôt de pain s'est installé. Il est géré par La Feuillantine, pâtisserie-confiserie-chocolaterie-boulangerie de Gland. C'est un véritable succès!

Ce bâtiment, qui est propriété à part égale de Dully et de Bursinel, a été rebaptisé «Le trait d'union», car il permet la jonction entre les deux communes.

- Vous avez évoqué les propriétés situées au bord du lac. Les acheteurs s'investissent-ils dans la vie de la commune?

... Vu le prix de ces propriétés, une grande partie des acquisitions ne sont pas faites par des Suisses, mais certains des acheteurs participent aux activités communales, régulièrement ou de temps en temps. Un Conseil général existe, ce qui veut dire que toute personne habitant la commune et ayant le droit de vote peut faire la demande d'intégrer le Législatif. L'avantage est de donner accès à la politique communale à tout le monde, du moins à tous ceux qui répondent à cette exigence, mais il y a un aspect négatif: les candidats peuvent s'inscrire, se faire asseoir en fonction de l'ordre du jour, venir, débattre, soutenir leur position et ensuite, ne plus participer. Nous avons eu le cas récemment, lorsque la Municipalité a demandé une augmentation du point d'impôt. Les personnes étaient juste venues pour dire «non». Nous faisons le même constat dans le cadre des associations: ce sont toujours les mêmes personnes qui créent la vie communale.

- Quelle est votre politique énergétique?

- Tous les bâtiments qui appartiennent à la commune sont en train de passer à l'énergie renouvelable. Les nouvelles constructions réalisées depuis 2006 sont alimentées soit par pellets, soit par géothermie, avec des panneaux solaires en complément. La Municipalité dispose encore d'un crédit d'exécution pour un chauffage à distance aux pellets pour trois bâtiments: un petit collège situé entre Dully et Bursinel, notre

centre administratif avec sa salle, et un bâtiment près de l'auberge. Ensuite, la commune sera 100% à l'énergie renouvelable.

- Quelle est l'offre culturelle?

- Nous avons la chance d'avoir intégré «Région de Nyon»; 41 communes sont présentes dans cette association intercommunale qui a en charge, entre autres, de soutenir le sport et la culture au sein des collectivités membres. C'est grâce à elle également que Dully a pu bénéficier d'une forte croissance de l'offre de transports publics. ■

VIRGINIA AUBERT

GROS PLAN

Giron des musiques

Du 1^{er} au 4 mai 2025, les communes de Dully et de Bursinel accueilleront le Giron des musiques. «C'est un événement exceptionnel pour Dully, il y a eu un alignement des planètes, plaisante Frédéric Mani. Dully n'a pas de société musicale, alors que Mont-sur-Rolle, qui va organiser le Giron des musiques, a une fanfare, mais pas de salle communale. La commune de Mont-sur-Rolle a regardé quels étaient les sites adaptés dans les environs et elle est venue nous voir. Pour Dully et Bursinel, c'est une opportunité incroyable d'avoir un Giron des musiques pendant quatre jours. Forma, une humoriste musicienne, présentera son spectacle le jeudi soir 1^{er} mai et, le vendredi 2 mai, le Swiss Armed Forces Big Band - qui se produit très rarement en Romandie - montera sur scène. Cet événement sera l'occasion pour notre population d'être en contact avec ce type de culture et également de faire découvrir Dully aux visiteurs».